

Accueil > Newsletters > Proj'aide > La troupe Les Drôles de compères : lutter contre les stéréotypes sur le handicap mental et psychique

La troupe Les Drôles de compères : lutter contre les stéréotypes sur le handicap mental et psychique

Mehdi Ntola, co-fondateur de la compagnie Les Drôles de compères revient sur la création de l'association et nous présente les projets de la troupe qui fourmillent de bonnes idées.

associations



© Les drôles de compères

Pouvez-vous présenter en quelques mots la compagnie Les Drôles de compères ?

Les Drôles de compères est **une troupe de théâtre** composée de personnes en situation de handicap mental et psychique (atteintes d'autisme, de trisomie, de bipolarité, de troubles "dys", ...). Elle est composée à parité d'hommes et de femmes de 18 à 64 ans. Nous essayons de faire en sorte qu'elle soit la plus représentative possible pour inspirer le plus grand nombre de personnes concernées et les motiver à s'engager à leur tour. Notre objectif est de **sensibiliser nos publics aux handicaps mentaux et psychiques, mais aussi aux handicaps moteurs et sensoriels ainsi qu'aux maladies chroniques.**

Pourquoi l'avoir fondée ?

En 2015, Lydie Ntola, éducatrice dans un foyer de personnes en situation de handicap psychique et mental et avec qui j'ai

un lien familial, proposait des ateliers théâtre aux résidents. En tant qu'intervenant social et éducatif dans le champ médico-social, je dirigeais des activités éducatives en groupe, liées à l'art et au sport. C'est ainsi que nous avons eu l'idée de proposer aux plus passionnés de jouer une pièce de théâtre en fin d'année devant les familles des résidents. La pièce a rencontré un certain succès et nous avons décidé de fonder l'association Les Drôles de compères. C'était en mars 2019.

Vous avez une grande diversité d'activités...



© Les drôles de compères

Oui, ce qui nous intéressait c'était de **changer le regard sur le handicap**. Nous voulions montrer de quoi la troupe est capable, avec des projets toujours plus ambitieux. Nous avons diversifié nos activités. L'association produit des spectacles de théâtre pour tous les publics et des films engagés. Nous organisons **des ciné-débats** sur les différents thèmes que nous traitons dans nos **films** : les violences conjugales, les dangers des réseaux sociaux, sur les aidants familiaux, ou sur l'addiction à l'alcool, par exemple. Les films sont projetés au cinéma de Saint-Maur, le Lido. Ils sont ensuite rediffusés dans des structures partenaires. A l'issue de la projection, un débat est organisé avec des experts : un médecin, une infirmière spécialisée en addictologie de l'hôpital Albert Cheneviers pour le film "Un peu trop", par exemple.

Nous proposons aussi des **ateliers de théâtre professionnel, en entreprise ou en milieu scolaire**. Pour les entreprises, l'enjeu est de les inciter à engager des personnes en situation de handicap, montrer qu'adapter son comportement face au handicap est accessible à tous. Nous jouons des saynètes lors desquelles les participants peuvent agir. Elles ont pour thème le handicap : comment accueillir un salarié ou un client en situation de handicap, comment travailler avec un établissement ou services d'aide par le travail (ESAT), ou comment obtenir la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Des séances de **théâtre-forum** sont proposées aux élèves des collèges et lycées : nous traitons plusieurs sujets : le harcèlement – avec l'autisme, les moqueries- avec les troubles "dys", l'infantilisation – avec la déficience intellectuelle, la fausse perception des handicaps – avec la bipolarité, avec, à chaque fois, des informations sur la pathologie concernée. Les séances sont interactives, avec des exercices d'empathie.

Le **théâtre d'improvisation** est proposé lors de conférences, soit sur la thématique de l'événement soit sur le handicap, soit le jour de l'événement avec le public qui détermine un thème. Nos comédiens et comédiennes interviennent aussi dans des établissements culturels, cette fois comme professeurs auprès d'enfants en situation de handicap ou d'adultes.



© Les drôles de compères

Enfin, un dernier format proposé est celui du **théâtre répit** : un atelier pour enfants en situation de handicap est proposé aux familles, soit avec la fratrie, soit seuls, pour libérer les parents. Puis, dans un second temps, nous proposons aux parents de participer à un atelier parents/enfants.



© Les drôles de compères

Les Drôles de compères a aussi édité un **livre audio pour enfants**. Chaque comédien joue un personnage. Ce livre permet d'aborder le handicap mental et psychique, comme le trouble autistique, avec des classes de maternelles ou élémentaires. Nous avons aussi produit des **podcasts**, "**Dans les pas d'un compère**", diffusés sur les réseaux sociaux. Certains comédiens sont formés aux techniques de l'audiovisuel : montage, réglage des lumières au théâtre, graphisme des affiches, etc.

Quel type de gouvernance avez-vous choisi pour Les Drôle de compères ?

Nous sommes sept bénévoles au Bureau de l'association, ce sont des parents ou des travailleurs sociaux ou artistiques pour la plupart. Avec la vice-présidente et co-fondatrice Lydie Ntola, je gère la mise en place des activités. Nous pouvons compter sur une trentaine de bénévoles qui nous prêtent main forte lors des événements : pour placer les spectateurs, le pliage des brochures, l'apprentissage des textes, etc. Enfin, nous organisons des réunions avec l'ensemble des comédiens pour connaître leur avis sur les projets menés durant l'année et les projets futurs.

Pouvez-vous nous dire un mot de vos partenaires ?

L'un de nos plus anciens partenaires est l'association parentale d'organisation et de gestion d'établissements pour personnes handicapées mentales du Val-de-Marne ([APOGEI94](#)). Elle nous apporte une aide financière et nous prête des locaux pour nos activités ou pour stocker du matériel. Nous avons signé une convention pour formaliser ce partenariat. Les services de la Ville de Saint-Maur nous accompagnent pour nos événements, nous avons tissé une relation de confiance avec le service handicap, par exemple. Nous avons également des partenaires privés qui financent nos activités par des dons ou appels à projets.

Quels conseils pourriez-vous donner à une association débutante ?

L'important c'est de construire un réseau ! Dans un premier temps, il faut rencontrer les services de la Ville. Il existe aussi des clubs d'entreprises locales auxquels adhérer, elles sont dans une logique d'entraide. Il est important de participer aux événements de sa Ville ou des villes limitrophes, les forums des sports ou des associations. On peut aussi compter sur les bénévoles qui ont eux-mêmes un réseau à activer.

Quels sont vos projets en cours ?

Un film qui sortira en octobre ! "**Je suis toujours là**", sur la solitude des personnes âgées et l'accompagnement

institutionnel, et un spectacle pour enfant tiré du livre audio, prévu pour le mois de mars.

Contact : Medhi Ntola - uncompere@gmail.com

Site Internet : www.latroupelddc.com